

COMMUNIQUE DE PRESSE

00/10/25F

DEUXIEME TRANSPORT DE DECHETS VITRIFIES DEPUIS LA FRANCE VERS LA BELGIQUE

Bruxelles, le 25 octobre 2000 • Les premiers préparatifs en vue du deuxième transport depuis la France vers la Belgique de déchets vitrifiés hautement radioactifs issus du retraitement en France de combustibles nucléaires belges, ont commencé.

Le retour de déchets vitrifiés depuis l'usine de retraitement de Cogema - La Hague (France) vers le bâtiment d'entreposage spécifiquement conçu à cet effet sur les terrains de Belgoprocess à Dessel s'inscrit dans le cadre de contrats de retraitement, conclus en accord avec les directives successives des autorités belges, entre Synatom et Cogema.

Conformément aux engagements contractuels entre les parties concernées et aux autorisations octroyées, Cogema a commencé les préparatifs techniques à l'usine de retraitement à La Hague (France) en vue du deuxième transport. Les conteneurs de déchets vitrifiés sont déstockés et ensuite soumis à différents contrôles successifs. Si les contrôles effectués confirment que les conteneurs de déchets vitrifiés répondent à tous les critères, ils seront ensuite chargés dans l'emballage de transport dans lequel ils retourneront en Belgique. Ces opérations sont effectuées par Cogema en présence de Synatom, de l'ONDRAF et de Belgoprocess.

Un premier transport de déchets vitrifiés a été effectué avec succès et en conditions optimales de sûreté le 5 avril 2000. Les parties concernées mettent tout en oeuvre pour que les opérations de retour se déroulent en toute sûreté.

CONTACTS:**ONDRAF****Evelyn Hoof**

Porte-parole

(+ 32-2-212 10 37

+ 32-75 60 25 04

SYNATOM**Françoise Vanthemsche**

Porte-parole

(+ 32-2-501 24 30

+ 32-478 65 20 63

Deze persmededeling is ook beschikbaar in het Nederlands.